



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du Lundi 16 Décembre 2024

Date de convocation

Le 06 Décembre 2024

**Nombre
d'Administrateurs**

En exercice..... 17

Présents..... 11

Votants..... 13

DL-2024-25

Objet

Transfert de
Compétences
C.L.A.P

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le seize Décembre à Dix-Huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MARLY, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Alice DUPONT-DONNET, Vice-Présidente.

Étaient Présents :

Madame Alice DUPONT-DONNET, Vice-Présidente, Madame Mathilde BARBIEUX, Monsieur Jean-Claude VILLAIN, Madame Priscilla DZIEMBOWSKI, Monsieur Joël QUENTIN, Madame Jeanne-Marie BINOT, Madame Marie-Thérèse HOUEREZ, Monsieur Christian CHATELAIN, Monsieur Bruno MOUFTIEZ, Monsieur Jean-Noël DUPONT, Monsieur Bruno LECLERCQ,

Étaient Absents excusés :

Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE, Président, (donne procuration à Madame Alice DUPONT-DONNET) ; Monsieur Frédéric DEROT, Madame Anne-Sophie BARTHELEMY, (donne procuration à M. Joël QUENTIN)

Étaient Absents :

Madame Martine WOLF, Madame Janine LECAILLE, Madame Loetitia ARENA.

Exposé :

Vu la délibération du Conseil Municipal du 10 Décembre 2024, relative au transfert de la compétence CLAP de la ville vers le CCAS,

Considérant que dans le cadre de ses actions Jeunesse et pour inciter la participation des jeunes à la vie de la cité, l'O.J.V.S. apporte une aide technique et/ou financière aux jeunes âgés de 16 à 30 ans dans la réalisation de leurs projets culturels, sportifs, humanitaires, économiques et de séjours autonomes par le biais du dispositif appelé Comité Local d'Aide aux Projets (C.L.A.P.),

Considérant que la commune de Marly a signé, avec l'O.J.V.S. en Novembre 2020, une convention de partenariat votée, préalablement, en Conseil Municipal le 13 Octobre de la même année,

Considérant que cette convention avait une durée de trois ans en année civile et a été renouvelée, de manière tacite, en Novembre 2023,

C.C.A.S. DE MARLY (59)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du 16 Décembre 2024

Envoyé en préfecture le 27/12/2024

Reçu en préfecture le 27/12/2024

Publié le 25/03/2025

ID : 059-265903831-20241216-25-DE

Considérant que Monsieur le Maire de Marly souhaite développer une politique d'insertion ambitieuse, notamment à destination des plus jeunes, en transférant la compétence C.L.A.P à la Cellule Insertion du C.C.A.S de la Commune,

Considérant que la Ville de Marly s'était engagée, pour contribuer au financement de l'aide aux projets des jeunes, à s'acquitter auprès de l'O.J.V.S. d'une participation financière à hauteur de 0,15 euros par habitant et par année,

Il est proposé au Conseil d'administration :

- D'Adopter le transfert de compétences C.L.A.P des services de la Ville vers le CCAS de Marly.
- D'inscrire au futur budget 2025 les crédits correspondants.

Le Conseil d'Administration,
Oui l'exposé de Madame La Vice-Présidente,
Après en avoir délibéré,
A L'UNANIMITE,

- Approuve le transfert de compétences C.L.A.P des services de la Ville vers le CCAS de Marly.
- Inscrit au futur budget 2025 les crédits correspondants.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Pour extrait conforme,

Jean-Noël VERFAILLIE
Président.



Affiché le
Transmis en Sous-préfecture le 27/12/2024
Document exécutoire à compter du 27/12/2024
Notifié à l'intéressé le